

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 42049

présenté par

Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 37149 de Mme Cazebonne

-----

**ARTICLE 6**

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« d'une représentation de l'État à l'étranger ou ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par ce sous-amendement nous souhaitons nous opposer à ce projet de loi qui ne fait que révéler votre mépris pour les fonctionnaires. En leur imposant cette réforme des retraites vous diminuez fortement leur niveau de pension. Leur pension doit continuer d'être calculée sur les 6 derniers mois de carrière, soit le moment où leur traitement est le plus élevé. Ce calcul permet de maintenir un niveau de vie décent aux fonctionnaires.